

## **Rencontre d'échanges avec le GIP Loire Estuaire - 5 mai 2015**

### **Compte rendu par le Comité pour la Loire de Demain**

Cette rencontre a été organisée à l'initiative de Monsieur Musard, directeur du GIP LE, à la suite de la réunion plénière du CLD du 11 avril dernier au Fresne, à laquelle il avait assisté et participé opportunément au débat sur le projet de reconquête du lit. Il lui était apparu qu'un échange de points de vue et d'informations avec le CLD était utile.

*Etaient présents :*

*GIP : Denis Musard, puis Pierre Bona et Sylvain Cerisier*

*CLD : Jacques Birgand, Emile Durand, Hugues Augereau, Yves Ménanteau*

Tout d'abord, à la demande de M. Musard, chacun s'est présenté et a fait part de ses rapports avec le fleuve, de son ressenti par rapport à sa dégradation spectaculaire depuis les années 75/80, de l'attente d'un rééquilibrage... M. Musard a été à l'écoute de nos préoccupations et très intéressé par les observations sur l'évolution du lit et de la sédimentation. En bref, dans le bassin de marée, nous avons reconnu une stabilisation relative de l'enfoncement du lit et de l'abaissement de la ligne d'eau depuis l'arrêt des extractions (1992). Mais nous avons souligné que cela n'avait pas eu d'effets positifs sur le rééquilibrage du fleuve, au contraire pour beaucoup de bras secondaires dont le colmatage s'est poursuivi par sédimentation et végétalisation conjuguées. L'effet de l'onde marée ne s'est pas atténué et l'érosion régressive atteint maintenant l'amont du bassin de marée, et particulièrement le secteur de Montjean.

Jacques Birgand a expliqué le fonctionnement de l'association CLD et son rôle « fédératif » pour demander depuis 2005 un programme global de rééquilibrage en réunissant dans une charte les ligériens attachés à ce patrimoine, riverains, associations et municipalités. Le bureau du CLD est satisfait que soit engagé ce programme de reconquête tout autant que des principes d'interventions retenus, de type morphologique et hydro-sédimentaire.

M. Musard a ensuite fait un point sur les « innovations » régissant désormais la mise en œuvre du programme dont le contrat sera signé avant l'été, à savoir :

- **la coordination de toutes les interventions sur le fleuve** entre le GIP LE (affecté au lit mineur) et le CEN-CORELA (boires et annexes du lit majeur)...

- **l'agencement des différentes opérations dans le bon ordre et en cohérence** pour tenir compte de toutes les interactions...

\* ainsi, l'opération prévue en 2017 dans le secteur sensible Ancenis-Oudon sera repoussée à 2019 pour mieux la coordonner avec l'aménagement de Bellevue débutant cette même année et veiller à ne pas remobiliser le précieux sable prématurément (« fusil à un coup »).

- **la mise en place d'une évaluation objective et réactive du dispositif permettant des évolutions...**

\* pour cela, tandis qu'un collaborateur du GIP LE (Pierre Bona) sera chargé de l'appui à VNF pour la mise en œuvre des opérations du lit mineur, un second (Sylvain Cerisier) sera chargé indépendamment de l'évaluation du programme avec les équipes du CEN.

Le dispositif devra pouvoir répondre aux objectifs visés, s'adapter et évoluer selon les résultats des évaluations.

- **une gestion décisionnelle à trois niveaux** avec un comité de pilotage (associant GIP et CEN), un comité technique opérationnel et un comité de concertation avec les différents acteurs et usagers.

Selon Denis Musard, le principal risque de retard sera la mise en conformité avec le code de l'environnement, les différents dossiers devant être soumis à l'avis du CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature). Pour anticiper ce risque, nous avons tous convenu qu'il faudra que dans la présentation des dossiers les enjeux et les gains à long terme soient bien mis en parallèle avec les atteintes ponctuelles et passagères sur certaines espèces patrimoniales. L'enjeu de l'eau sous toutes ses formes, biodiversité, eau potable, agriculture, paysage, est primordial dans l'argumentaire. Dans le même temps, il faut que l'Etat s'implique plus dans le Plan Loire et dans sa volonté de le voir aboutir. Cela pourrait se traduire par une meilleure implication de la DREAL, absente le plus souvent dans les différentes commissions, agissant cette fois en tant qu'accompagnant et non seulement en arbitre. La DREAL pourrait ainsi fournir une aide précieuse pour l'approche réglementaire en vue de la soumission au CNPN.

Cette volonté de l'Etat devrait se traduire par une accélération des délais des procédures pour l'acceptation des dossiers.

M. Musard nous a aussi demandé des explications sur un article le concernant publié sur le blog du CLD disant que le « nouveau » directeur du GIP LE devrait faire preuve d'innovation. Nous lui avons assuré que cet article n'était en aucun cas une attaque personnelle mais le souhait d'un des rédacteurs s'exprimant librement sur cet espace d'échanges dédié à cet effet. Ce souhait visait plus exactement la recherche et l'expérimentation de moyens « innovants » pour réduire le courant, recharger le fond du lit et relever la ligne d'eau. En complément, nous publierons sur le blog le compte rendu de cette réunion en précisant les avancées annoncées au cours de cet échange, en particulier sur deux points qui nous préoccupaient, à savoir l'agencement cohérent des opérations pour la remobilisation du sable entre Ancenis/Oudon et la réalisation de l'ouvrage de Bellevue, et l'évaluation réactive permettant des réajustements et des évolutions. Ce dernier point devrait pouvoir répondre au souhait exprimé en permettant de nouvelles expérimentations complémentaires pour remonter plus efficacement la ligne d'eau.

Nous avons abordé ensuite le sujet du Loire Princesse en rapportant les propos du capitaine qui souhaitait qu'un point haut soit dragué au niveau de la Possonnière pour permettre un passage plus facile et durable au bateau. Il s'agit probablement du seuil de sable des Mureaux ou des enrochements à l'aval de l'Île de Behuard. Le CLD est bien sûr contre tout dragage au fond du chenal pour ne pas perdre les gains modestes générés par l'expérimentation de remodelage des épis au seul intérêt d'une croisière justement destinée à découvrir les richesses du fleuve... M. Musard a signalé que tout dragage dans le lit mineur était interdit depuis 1992 et que le GIP LE était mobilisé pour la réussite du programme de rééquilibrage, en concluant que sa priorité était d'abord la « Princesse Loire » !

M. Musard ayant dû s'absenter, l'échange s'est poursuivi avec Pierre Bona et Sylvain Cerisier :

- à la question d'Hugues Augereau sur le relèvement de ligne d'eau attendu suite au réaménagement de Bellevue, Pierre Bona a confirmé qu'il serait substantiel, mais son ordre de grandeur reste à confirmer par l'affinement des modélisations (*pour rappel, il avait été indiqué un relèvement de l'ordre du mètre aux étiages et basse mer lors de la présentation du programme par Hydratec en 2013 à Ancenis*). Ce relèvement sera directement sensible sur quelques kilomètres, mais il y aura vraisemblablement un effet indirect beaucoup plus large sur le courant et la sédimentation de la section plus en amont. De même, il y aura un ralentissement de l'onde de marée en amont de l'ouvrage.

- Yves Ménanteau a rappelé le souhait du CLD pour que de nouveaux moyens d'intervention intégrés soient recherchés et expérimentés pour augmenter l'efficacité du dispositif sur l'ensemble de la section, en particulier pour le relèvement de la ligne d'eau. L'exercice est difficile, aussi il serait intéressant qu'en complément des opérations de rechargement du lit et de réalimentation de bras, l'idée née de la réflexion collective du CLD conjuguant méandrage, duits obliques et platurs rugueuses puisse être modélisée pour étudier la faisabilité et les effets.

Dans le même ordre d'idée, il est rappelé l'importance stratégique de l'ancien duit oblique des Folies Siffait au droit de l'île Perdue, ayant joué un rôle structurant pendant une dizaine de siècles (péage fluvial de Château-Guy, place forte datant de Charlemagne). Ce duit a été en partie démantelé pendant l'étiage de 1949 puis complètement supprimé en 1976, accentuant fortement la chute de la ligne d'eau et la colonisation végétale de la rive gauche (une soixantaine d'hectares). Un réaménagement léger de l'ancien seuil compléterait utilement celui de Bellevue et amorcerait la réalimentation de la rive gauche.

- Jacques Birgand a interrogé sur le réaménagement des seuils du Fresne programmé en 2018. Aucune décision n'a été encore arrêtée. Le CLD souhaite que le site puisse servir de base à une nouvelle conception d'aménagement légère et adaptable à d'autres sites en phase avec les principes morphologiques du programme, en profitant de cette opportunité pour étudier la faisabilité et les effets d'une conjugaison d'interventions évolutives par méandrage, duits obliques et platurs rugueuses.

- Enfin nous avons demandé à Pierre Bona ce qui était envisageable à court terme pour rééquilibrer l'estuaire aval, après l'abandon (temporaire espérons-nous) de l'expérimentation de recréation de vasières, car le CLD est sollicité en ce sens par des associations de ce secteur. De l'avis de Pierre Bona, l'opération la plus réalisable serait la reconnexion des vasières existantes avec les marais latéraux. Un dossier sur ce thème sera transmis au CLD pour permettre d'en comprendre les enjeux. Cette demande pourrait être un préliminaire à la recréation de vasières et à la réalimentation de certains bras colmatés.